

N° 355 | MAI | 2018

36 000 COMMUNES

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

À LA UNE

La ruralité selon Emmanuel Macron

DOSSIER

Europe, quel avenir pour les espaces ruraux ?

FENÊTRE SUR

Le Sénat au secours des communes rurales

**AMRF**
Association des Maires
Ruraux de France

**DANIEL BÉHAR**

Géographe, professeur à l'École d'urbanisme de Paris (Université Paris Est) et consultant à la coopérative Acadie.

Vous avez analysé qu'en France la fracture était davantage géographique (entre le Nord-Est et un grand quart Sud-Ouest) que catégorielle (entre le rural d'un côté et l'urbain de l'autre). Observe-t-on des dynamiques similaires à l'échelle européenne ?

On peut en effet élargir l'analyse au-delà de l'espace national français. Ce que l'on observe globalement, c'est que l'ensemble des territoires européens est en prise avec deux processus simultanés : une dynamique de métropolisation d'une part, qui génère une concentration des pouvoirs et des emplois dans un ensemble de pôles qui engendrent un étalement urbain ; et d'autre part, une forte différenciation des dynamiques régionales entre d'un côté, des espaces attractifs, comme l'ensemble des espaces littoraux à l'image de ce que l'on observe en Espagne, et d'autres qui se rétractent. C'est le cas en France avec une frange littorale marquée par l'héliotropisme, tandis que la France du Nord-Est est marquée par une forte rétractation de son appareil productif, similaire à ce qu'on peut voir en Allemagne de l'Est, pour laquelle on a utilisé le terme de « rétrécissement » afin de qualifier la dynamique de délaissement en cours.

La question rurale est donc en prise directe avec ce double processus qui fait qu'on ne peut pas homogénéiser un type d'espace rural fonctionnel : il y a un rural qui perd et un rural qui gagne, et il n'y a pas de spécificité française à cela. Avec la hausse de la mobilité des ménages, on observe partout un affaiblissement des contraintes productives qui servaient classiquement à différencier le rural de l'urbain. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de spécificités rurales, au contraire, mais celles-ci doivent être analysées en terme d'attractivité territoriale plutôt que par rapport aux localisations productives.

À partir de ce diagnostic, comment peut-on imaginer prendre en compte les spécificités rurales dans la manière de construire les politiques publiques à destination des territoires ruraux ?

Pour moi, l'enjeu qui traverse l'ensemble des espaces ruraux est celui de la gestion de la faible densité. La question est donc d'inventer une action publique vis-à-vis des territoires où la densité est un obstacle, soit parce que la présence des services y est contrainte, soit parce que les distances y jouent un rôle prépondérant. Mais il faut avoir une approche dynamique de ces enjeux et sortir des schémas d'aménagements construits sur les rapports entre la ville-centre et les territoires ruraux. Si l'on prend l'exemple des transports, on a souvent une approche de la faible densité uniquement dans ses liens contraints avec les pôles. Or ce que l'on observe, c'est que les demandes exprimées à la campagne sont aussi diversifiées qu'en milieu urbain, avec des pratiques de mobilité transversales souvent innovantes. Dès lors, à partir du moment où l'on sait que la dynamique de peuplement du rural est la même qu'en ville, la question qui traverse l'ensemble des espaces ruraux n'est plus de savoir s'ils peuvent être dynamiques et attractifs, mais plutôt de savoir comment accompagner et améliorer la gestion de la faible densité.

Dans le système d'interdépendances que vous décrivez, quelle place peut avoir le cadre communal ?

La chance du rural c'est sa capacité à réorganiser un service grâce à l'action collective. La commune est le réceptacle de ces initiatives qui peuvent prendre des formes hybrides et qui permettent d'apporter une réponse publique adaptée aux contraintes locales. Dans ce monde qui a changé, il y a là une véritable singularité du rural, dans sa capacité à porter un regard sur l'espace « commun ». On s'en rend compte dans les débats souvent passionnants qui animent les nouvelles intercommunalités qui mixent aujourd'hui de grands ensembles urbains et ruraux. Plus que les débats institutionnels, c'est la capacité des pouvoirs locaux à faire changer les regards sur les enjeux de la redistribution qui me semble être le socle de la commune, comme espace de la mobilisation collective.

Faire face à la doctrine du « Big is beautiful »

Michel Soriano, maire de la commune de Lasséran dans le Gers, est connu pour son activisme à défendre la place des communes. Et ce n'est pas sa rencontre avec Eric Thiébaud, député-bourgmestre de la commune de Hensies en Belgique, qui va le faire changer d'avis ! Constatant les effets de la fusion de communes décidée il y a plus de 20 ans, les deux maires ont observé que les anciens villages belges sont devenus des hameaux sans vie et vidés de tous services publics. Avoir une approche européenne, c'est donc aussi prendre en compte ce qui ne marche pas chez nos voisins !